**Procédures opérationnelles normalisées pour les crieurs publics pendant une campagne de distribution massive de moustiquaires imprégnées d’insecticide dans le contexte du Covid-19**

V1 février 2022

Ne pas oublier de prendre les mesures de prévention des infections au Covid-19[[1]](#footnote-1) :

* Se faire vacciner dès que possible et suivre les orientations locales relatives à la vaccination.
* Maintenir une distance d’au moins un mètre avec les autres personnes, même si elles ne présentent pas de symptômes. Éviter les lieux fréquentés et les contacts rapprochés.
* Porter un masque correctement ajusté lorsqu’il est impossible de maintenir la distanciation physique ainsi que dans les lieux mal ventilés.
* Se laver fréquemment les mains avec une solution hydroalcoolique ou à l’eau et au savon.
* Se couvrir la bouche et le nez avec le pli du coude ou un mouchoir en toussant ou en éternuant. Jeter les mouchoirs usagés immédiatement après et se laver les mains régulièrement.
* En cas de symptômes ou de test positif au Covid-19, s’isoler jusqu’à la guérison.

Mesures supplémentaires :

* Désinfecter le matériel (le mégaphone et le guide de communication s’il est plastifié) avant et après chaque utilisation (ou s’ils ont été utilisés par une autre personne) avec un produit nettoyant à base d’alcool.

**NOTE**: À mesure que la pandémie évolue, l’OMS se fonde sur les découvertes scientifiques pour actualiser ses recommandations en matière de prévention des infections. Vous trouverez toutes les dernières informations disponibles à l’adresse :

<https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public>.

**Documents clés de l’Alliance pour la prévention du paludisme (APP) :** *Orientations essentielles pour la distribution de moustiquaires imprégnées d’insecticide dans le contexte de la transmission du Covid-19 ; Planification d’une distribution de moustiquaires imprégnées d’insecticide sûre dans le contexte de la transmission du Covid-19.*

<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>

**Voir également les orientations clés de l’APP relatives au changement social et de comportement (CSC)** : *Planification des activités de changement social et de comportement*

*aux fins d’une distribution de moustiquaires imprégnées d’insecticide*

*dans le contexte de la transmission du Covid-19*

<https://allianceformalariaprevention.com/about/amp-guidelines-and-statements/>

**NOTE :** Les présentes procédures opérationnelles normalisées ont été établies à titre d’exemple et devraient être adaptées au contexte propre de chaque pays en ce qui concerne les activités prévues, les rôles et les responsabilités définis, et les mesures de prévention des infections au Covid-19 mises en œuvre aux fins de la campagne de distribution.

**Définition**

Crieur public (ou annonceur public) : une personne à pied ou à vélo (non motorisée) chargée de faire des annonces publiques (généralement dans les centres-villes, les villages, les marchés, dans la rue, les espaces publics, etc.) souvent à l’aide d’un mégaphone.

**Rôle dans la mobilisation sociale**

Le crieur public a pour principalement fonctions :

* d’encourager les communautés à participer activement à l’enregistrement des ménages et à la distribution de moustiquaires imprégnées d’insecticide (MII) ;
* de communiquer les messages clés concernant le paludisme et les MII au sein des communautés en vue de favoriser le changement social et de comportement (CSC).

Dans le contexte du Covid-19, il contribue en outre à :

* communiquer les messages clés relatifs au Covid-19 et aux mesures de prévention et de lutte contre les infections devant être respectées, en particulier pendant l’enregistrement des ménages et la distribution de MII (que la distribution ait lieu en porte-à-porte ou à partir de sites fixes) ;
* garantir le respect des mesures de prévention des infections au Covid-19, en particulier de la distanciation physique, tout en diffusant le plus largement possible les informations relatives à la campagne.

**Procédures opérationnelles normalisées**

1. **Collaboration avec le superviseur pour élaborer un programme de travail quotidien**

Dans le cadre de la réunion d’orientation, les crieurs publics seront informés de la personne à laquelle ils devront rendre compte, généralement le superviseur au niveau communautaire. Les superviseurs communautaires collaboreront avec les crieurs publics sous leur supervision en vue de définir les itinéraires pour atteindre les différents villages, zones et quartiers urbains où devront se rendre les crieurs publics chaque jour, tout en évitant les doublons avec d’autres activités prévues de mobilisation sociale, notamment les annonces des crieurs de rue motorisés. Vous trouverez ci-dessous un exemple de programme de travail que les superviseurs communautaires et les crieurs publics peuvent utiliser dans la planification de leurs itinéraires quotidiens.

**2. Avant de commencer les activités**

Avant de commencer leurs activités quotidiennes, les crieurs publics doivent s’assurer :

* que leur matériel fonctionne correctement (mégaphone et batteries) et qu’ils disposent de batteries de rechange s’il est nécessaire de les remplacer au cours de la journée ;
* qu’ils portent les équipements permettant d’assurer leur visibilité (tels que les t-shirts, les casquettes, les chasubles selon les cas) et de les identifier comme participant à la campagne de distribution massive de MII ;
* qu’ils disposent d’un exemplaire du guide de communication ;
* qu’ils ont échangé avec le superviseur et reçu des instructions, et qu’ils disposent d’un exemplaire de leur programme de travail pour la journée.

Dans le contexte du Covid-19, ils doivent en outre :

* s’assurer qu’ils disposent de tous les équipements nécessaires pour garantir le respect des mesures de prévention des infections au Covid-19 (des masques chirurgicaux ou en tissu [conformément aux orientations nationales], du savon et de l’eau ou du gel hydroalcoolique, des produits pour nettoyer/désinfecter le matériel [p. ex. le mégaphone] ainsi que leur guide de communication [s’il est plastifié]).

**Programme de travail des crieurs publics**

**Messages de CSC avant la distribution**

Nom du crieur public : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom du superviseur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l’établissement de santé : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Date** | **Nom de la communauté** | **Rues à couvrir** | **À cocher une fois l’activité réalisée** |
| 10 octobre | Ali Masjid | Khan Muahla |  |
| 11 octobre | Ghatti Door | Baloch colony |  |
| 12 octobre | Haji Dodo Gishkori | Dumbalo road |  |
|  |  |  |  |

Signature du crieur public : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Approuvé par le superviseur : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Date :\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**3. Exemples de messages à diffuser**

Les exemples de messages ci-après peuvent être diffusés par les crieurs publics à différents stades de la campagne.

**Les messages à communiquer doivent être spécifiques à la campagne et tenir compte de la stratégie de distribution des MII adoptée. Il convient donc de les adapter en conséquence.**

Les messages clés à diffuser tout au long de la campagne sont les suivants :

* Le paludisme est une maladie dangereuse qui touche toute la population ;
* Dormir toutes les nuits de l’année sous une MII[[2]](#footnote-2) est le meilleur moyen de se protéger contre le paludisme ;
* Tous les membres de la famille doivent dormir sous une MII ;
* Le gouvernement fournit gratuitement des MII à tous les ménages.

***Avant l’enregistrement des ménages et la distribution des MII***

* Le (jour/date), des agents de campagne intervenant dans le cadre du programme national de lutte contre le paludisme vont se rendre dans votre village/quartier/communauté pour procéder à un enregistrement des ménages afin que vous receviez gratuitement des MII.
* Afin de protéger tout le monde contre le Covid-19, les agents de campagne porteront un masque et maintiendront une distance d’au moins un mètre[[3]](#footnote-3) avec les personnes. Veillez à ce que vous et votre famille respectiez cette distance et portiez un masque si possible. N’invitez pas les agents de campagne à entrer chez vous.
* Aidez les agents de campagne à être rapides et efficaces en leur donnant les informations qu’ils demandent. Ils pourront ainsi vous attribuer des MII pour protéger les membres de votre foyer.
* Les agents de campagne vous distribueront un bon que vous pourrez ensuite échanger contre des MII. Conservez-le précieusement.
* **OU** Les agents de campagne reviendront dans X jours pour vous distribuer les MII qui vous ont été attribuées. Ils les déposeront sur le pas de votre porte.
* **OU** Les agents de campagne vous distribueront les MII qui vous ont été attribuées après avoir enregistré le nombre de personnes au sein de votre ménage.

***Si la distribution est organisée à partir de sites fixes***

* Le (jour/date), rendez-vous au point de distribution à/sur (p.ex. l’école/la place du marché) afin de récupérer vos MII. N’oubliez pas votre bon.
* Un seul membre du ménage doit se rendre au point de distribution. N’emmenez pas vos enfants.
* Respectez les mesures de prévention des infections au Covid-19 dans les sites de distribution : portez un masque en tout temps, lavez-vous les mains avant d’entrer et maintenez une distance d’au moins un mètre avec les autres personnes.
* Si vous ne vous sentez pas bien et qu’aucun membre de votre ménage n’est en mesure de se rendre au point de distribution, informez-en vos voisins afin qu’un agent de santé communautaire puisse vous distribuer vos MII.

***Pour toutes les stratégies de distribution***

* Lavez-vous les mains avec du savon et de l’eau après avoir reçu vos MII.
* Aérez vos nouvelles MII en les laissant à l’ombre toute une journée avant de les utiliser.

**4. Après être intervenus dans chaque « rue à couvrir »**

Dès que les crieurs publics sont intervenus dans la rue ou la zone mentionnée dans leur programme de travail, ils doivent cocher l’activité réalisée. Ils ne doivent pas attendre la fin de la journée pour cocher les zones ayant été couvertes, car ils seraient davantage susceptibles de commettre une erreur.

**5. Réunions de bilan quotidiennes**

À la fin de chaque journée, les crieurs publics doivent :

* Échanger avec leur superviseur afin de l’informer des progrès accomplis par rapport au programme, y compris des zones qui n’ont pas été couvertes et pourquoi ;
* Signaler à leur superviseur de tout incident, problème ou question survenu avec certains ménages dans les zones couvertes, en particulier toute opposition à la campagne en elle-même ou à l’utilisation de MII ;
* Signaler les problèmes rencontrés avec le matériel (mégaphone, batteries), les équipements visant à renforcer leur visibilité (tels que les t-shirts, les casquettes, les chasubles) et le guide de communication.

Dans le contexte du Covid-19, ils doivent en outre :

* Désinfecter le matériel utilisé – le mégaphone, le guide de communication (s’il est plastifié) ;
* Éliminer correctement le(s) masque(s) usagé(s) conformément aux orientations nationales.

1. <https://www.who.int/fr/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/advice-for-public> [↑](#footnote-ref-1)
2. Certains programmes nationaux de lutte contre le paludisme privilégieront peut-être le terme « filet anti-moustiques » en fonction du terme le plus employé dans les communautés. [↑](#footnote-ref-2)
3. La distance peut varier selon les pays. Consultez les orientations gouvernementales. [↑](#footnote-ref-3)